

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice Jacques-Racicot du 3025, boulevard de Tracy, le lundi 7 juillet 2025 à compter de 19 h, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogations mineures relative à l'immeuble suivant :

1. Propriété située au 1400, rue de la Marine

Demande de dérogations mineures afin de réduire le nombre minimal d'arbres à planter ou à conserver sur un terrain occupé par un usage du groupe « Industriel (I) » dans le cadre de travaux d'agrandissement, soit :

Réduire le nombre d'arbres requis sur un terrain occupé par un usage du groupe « Industriel (I) » à 8 au lieu de 79 comme l'exige le règlement de zonage en vigueur.

Réduire le nombre d'arbres requis en bordure d'une ligne de terrain donnant sur une rue à 1 au lieu de 21 comme l'exige le règlement de zonage en vigueur.



Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogations mineures en se présentant à cette séance du conseil municipal.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 19<sup>e</sup> jour de juin 2025.

Le greffier,

René Chevalier